

JeunesseS : pouvoir de dire, pouvoir d'agir

Colloque du 1/02/2023 – Restitution ateliers



Organisé par le CESER des Pays de la Loire mercredi 1^{er} février 2023, le colloque « JeunesseS : pouvoir de dire, pouvoir d'agir » a réuni à l'Hôtel de Région 160 participants : institutionnels, élus, associations, professionnels de l'accompagnement, jeunes... Son objectif était, à partir de la [contribution du CESER votée en juin 2022](#), d'offrir un espace d'échanges et de formulation de propositions concrètes sur cinq thématiques en lien avec les enjeux des jeunesseS. Voici une synthèse issue de la richesse de ces échanges et propositions.

Atelier 1 : Associer systématiquement les jeunes dans les politiques publiques

Animation : Didier HUDE, Marie-Agnès MANDIN, Michel BONHOURE, Anne CORDIER



Cet atelier portait sur le fait de considérer les **échanges intergénérationnels** comme un apport collectif où les jeunes se situent sur un **rapport d'égalité dans l'échange** avec les autres générations. Particulièrement bien suivi (plus de 45 participants), il n'a pas permis à chacun de s'exprimer sur ce sujet qui a suscité beaucoup d'intérêt.

Restitution synthétique de l'atelier

- La place des intercommunalités (« établissements publics de coopération intercommunale ») est importante dans le cadre de la politique jeunesseS ; c'est un espace de proximité. Mais elles ne sont pas toutes au même niveau dans ce domaine car la compétence jeunesseS est optionnelle et certaines intercommunalités ne l'ont pas prise.
- Le contrat de territoire permet une approche transversale.
- La présence d'animateurs n'est pas partout la même et ils ne couvrent pas tous les territoires.

- Il faudrait une ingénierie spécifique pour travailler AVEC et non POUR les jeunes. Les élus doivent requestionner leur mode de décision et il serait nécessaire qu'il se forment sur la question des jeunes (apprendre à laisser la parole aux jeunes). Nécessité de moyens matériels, financiers et humains pour la formation et l'animation.
- Les sujets abordés devraient être concrets et d'actualité pour intéresser le public jeune.
- Aller à la rencontre des jeunes où ils vivent et savoir de quoi on traite. Nécessité d'établir un lien de confiance dans l'accompagnement, collectif et individualisé.
- Attention à respecter les engagements courts en direction du public jeune.
- Penser à un pilotage par les jeunes.
- Privilégier l'intergénérationnel (ne pas retourner vers des cloisonnements liés à l'âge) : c'est la complémentarité qui fait la richesse des échanges, de plus c'est formateur et rassurant d'avoir un retour d'expérience de jeunes plus âgés. Les jeunes ne doivent pas participer aux débats à titre décoratif.
- Apprendre l'entraide et le travailler ENSEMBLE
- Le lien avec les intercommunalités est intéressant mais ne doit pas se superposer à d'autres dispositifs, en particulier au sein de l'Éducation Nationale et des Missions locales.
- On est depuis des années à l'étape du constat mais rien de concret n'a été mis en place. Pas d'espace consultatif ni de poudre aux yeux : les jeunes veulent maintenant du concret et du VRAI.

Atelier 2 : Favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes

Animation : Florence LACAZE et Diba MEDJAHED

Cet atelier portait sur la mise en place d'une stratégie de **développement des aptitudes psychosociales** (dont la mobilité).

Restitution synthétique de l'atelier

- La prise d'autonomie s'apprend et doit s'accompagner en permettant aux jeunes d'acquérir les clés qui leur permettront de comprendre leur environnement.
- Cette autonomie se co-construit dans les différents espaces, faisant vivre aux jeunes des expériences dans des espaces sécurisés (lieux d'auto-gestion comme il en existe dans le milieu scolaire).
- L'accès à l'autonomie permet aux jeunes d'accéder à leurs droits, et de diminuer le non-recours.
- Aller vers les jeunes : sortir du prescriptif, leur proposer des choses très concrètes.
- Soutenir les initiatives des jeunes, dans le cadre de projets individuels ou collectifs, par des apports méthodologiques mais également financiers.
- Repérer les besoins des jeunes et se caler sur leurs attentes.
- Le tutorat doit être développé pour permettre la réussite de ces projets.



- Accompagnement des jeunes pour mieux se connaître, se faire confiance pour leur permettre de construire des projets et d'être autonomes.
- Partir de la personne, pas des dispositifs. Réinterroger ces dispositifs à l'aune des jeunes.
- L'acquisition des droits devrait être automatique, sans nécessité de faire une demande pour éviter le non-recours.
- L'autonomie est aussi une question financière : imaginer des dispositifs qui viennent accompagner cette autonomie des jeunes.
- Veiller à ne pas se focaliser uniquement sur les jeunes scolarisés, mais sur l'ensemble des jeunes. Certains jeunes, de par leur catégorie socio-professionnelle, détiennent déjà les codes ; d'autres issus de milieux moins favorisés ne les ont pas mais ont néanmoins des compétences qu'il s'agit de mettre en exergue.
- Ne pas tout faire reposer sur l'école : les associations culturelles, sportives et d'éducation populaire sont aussi des leviers.
- Milieu rural / urbain : prendre en compte les jeunes n'ont pas accès aux mêmes services ni aux mêmes leviers.
- Une question centrale, un enjeu : comment favoriser la représentativité et l'expression des jeunes ?

Atelier 3 : Renforcer les moyens d'accès à l'orientation choisie

Animation : Jacques BORDRON et Elizabeth COSTAGLIOLA

Cet atelier portait sur la mise en place d'un **dispositif de césure** pour mener un projet personnel en s'inspirant des dispositifs des pays du Nord.

Restitution synthétique de l'atelier

- Dans l'ensemble des pays de l'UE il est possible de prendre une année de « césure » après le bac et de ne pas commencer ses études supérieures juste après le secondaire. Le travail, le bénévolat, les voyages... peuvent apporter des compétences nouvelles et développer la confiance en soi. En France, quand les jeunes choisissent de réaliser une année de césure, en général ils reportent d'une année leur entrée dans l'enseignement supérieur. Ils peuvent aussi demander un report de l'année directement sur Parcoursup, mais ne seront pas considérés comme étudiants.
- Faire de cette césure une année motrice afin de définir vers quoi on veut aller, faire un travail sur soi.
- Utiliser davantage le service volontaire européen.
- Développer une complémentarité public/privé pour être au cœur des besoins.
- Il faut s'autoriser à partir ; cela s'apprend. Ne pas penser la césure comme une année sabbatique. Envisager de partir aussi en France, pas seulement à l'étranger.
- Ajouter une rubrique « césure » au site ChoisirMONMétier.
- L'information étant multiple, réfléchir à comment la recentrer pour l'optimiser.

- Imaginer un accompagnement des jeunes avec un conseil en évolution à l'instar de celui qui existe pour l'accompagnement professionnel.
- Augmenter le financement accompagnant le dispositif de césure.
- Valoriser la césure sous forme de certification.
- Obtenir un « minimum jeunes » pour gommer les différences financières entre jeunes.



Atelier 4 : Améliorer la prévention santé des jeunes et leur bien-être

Animation : Caroline URBAIN, René PAVAGEAU et Dominique LAPERRIERE-MICHAUD



Cet atelier portait sur la manière de favoriser l'interconnaissance entre acteurs (santé, animation, insertion...), pour mener des actions de **prévention et de repérage** précoce des signaux faibles du mal-être adolescent.

Restitution synthétique de l'atelier

- Constats : un contexte mondial anxiogène pour les jeunes et les familles ; importance d'associer les jeunes à la santé et de ne pas parler à leur place ; un contexte d'abandon de la santé pour les jeunes (PMI, santé scolaire) ; des inégalités sociales et territoriales de santé ; la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie a mis en place un groupe santé mentale, et sa commission prévention développe un travail sur la santé des jeunes ; des « points d'écoute » existent au sein des Apprentis d'Auteuil, c'est une initiative qu'il serait intéressant d'essayer.

- Nécessité de former des équipes : des professionnels des territoires, des animateurs de structures accueillant des jeunes...
- Désacraliser le regard sur les psychologues : on peut aller voir un psy sans être « fou » !
- Sport : la capacité physique des jeunes a largement baissé dans les 40 dernières années. Soutenir les Maisons sport et santé.
- Penser global : famille, intergénérationnel, déterminants sociaux de la santé (logement, alimentation, mobilité, activité physique...) qui rejoignent à la fois le maillage des territoires mais aussi la question des contractualisations obligatoires des intercommunalités. Soutenir ces dernières sur ces démarches car ce sont des leviers importants.
- Passer du discours à la pratique : accès à l'information, écoute de la parole des jeunes sur le bien-être.
- Solliciter les jeunes de manière nouvelle : aller vers eux via des entretiens, des quiz, des micro-trottoir... pour leur permettre de devenir des acteurs et de faire évoluer les politiques publiques liées au bien-être dès le plus jeune âge.

Atelier 5 : Renforcer le partenariat entre le monde de l'éducation et le monde du travail

Animation : Aldo FOSCHIA et Christelle DELOUCHE

Cet atelier portait sur la **simplification de l'accès aux stages**, par exemple en simplifiant les démarches administratives, en mutualisant les différentes plateformes de stages des collectivités et de l'État, ou en favorisant les échanges entre les établissements et les entreprises de proximité.

Restitution synthétique de l'atelier

- Des difficultés diverses identifiées lors des stages : problèmes d'assiduité des stagiaires, de mauvaise orientation, stages pas adaptés, objectifs peu clairs ou peu adaptés, manque de temps à consacrer aux stagiaires ; lieux de stage dysfonctionnels, parfois peu de relations avec l'établissement, modèle économique pas adapté à intégrer la transmission des métiers...
- La finalité des stages et de se sentir intégré dans l'entreprise mais cet objectif n'est pas toujours atteint. Les tuteurs ne se sentent pas toujours équipés pour accompagner efficacement les stagiaires.
- Les parcours scolaires ne proposent pas toujours de faire des stages, or le fait de ne pas avoir pratiqué avant d'arriver dans un domaine professionnel peut être un inconvénient important.
- Les réseaux sociaux sont souvent perçus comme négatifs par les établissements scolaires et ne sont pas utilisés alors qu'ils peuvent être précieux pour se créer un réseau et faire des demandes de stages. Mais il n'y a pas que les réseaux : casser les limites de l'entre-soi, établir des liens dans son environnement proche (là où on fait du sport, une activité, là où on a envie d'agir) peut créer des opportunités. Les jeunes en service civique pourraient servir de relais dans ce domaine, dans une dynamique de pair à pair.
- Des leviers identifiés pour optimiser ce temps du stage, du point de vue des stagiaires : se libérer de la peur du risque, adaptabilité, pouvoir de dire et d'agir... un chemin vers l'intégration des compétences psychomotrices et psycho-sociales.

- Du point de vue des entreprises accueillant les stagiaires : faire une fiche de poste pour chaque stagiaire (élément du contrat), prendre le temps utile à l'accompagnement (informations,



intégration à l'équipe, rassurer, clarifier les missions adaptées), motiver le stagiaire à passer à l'action, associer l'équipe pour que l'accueil du stagiaire ne repose pas que sur le tuteur ou la tutrice : co-construire le programme, responsabiliser ; importance du tutorat, disponibilité, accompagnement, interconnaissance, nécessité d'échanger entre les partenaires, travailler l'adéquation entre l'envie du stagiaire et celle son référent ; enfin et avant tout : faire confiance aux jeunes !

Pour aller plus loin

Consulter le [texte intégral de la contribution « JeunesseS : pouvoir de dire, pouvoir d'agir »](#), votée en juin 2022, ou [sa synthèse](#).

Vous souhaitez organiser une présentation de cette contribution dans votre structure ? Contactez-nous : cese.regional@paysdelaloire.fr – 02 28 20 55 80

Voir ou revoir les vidéos de Madison, Rowan et Majdoulyne, diffusées pendant le colloque : [Pouvoir de dire, pouvoir d'agir](#) et [Jeunesses : les enjeux](#)

Voir ou revoir le colloque (hors ateliers) : [partie 1](#) et [partie 2](#)

Voir la vidéo [« Premières impressions »](#) réalisée juste après le colloque

Retrouvez-nous sur :

